

ne peuvent concurrencer les compagnies suédoises à cause de la possibilité, pour le gouvernement suédois, de négocier en devises brésiliennes, M. Ambridge a dit:

La chance qu'ont les Canadiens de vendre quelque chose au Brésil se compare à celle qu'aurait une boule de neige de durer en enfer. Il n'y a pas moyen d'y arriver parce que ces arrangements sont trop nombreux. Nous n'avons rien de comparable.

Plus tard, M. Payne, membre du comité, lui a posé la question suivante:

Êtes-vous en quelque sorte convaincu, même indirectement, qu'une institution du gouvernement aide votre industrie à rechercher de nouveaux débouchés? Cette aide vous est-elle prêtée ou non?

Je signalerai que M. Payne est membre du parti auquel appartient le ministre et que la façon même dont il a rédigé cette question laisse entendre qu'il s'inquiétait dans une certaine mesure de savoir si pareille aide était prêtée ou non. Voici la réponse de M. Ambridge:

Pas pour autant que je sache. La seule chose que je pourrais considérer comme une aide, c'est que le gouvernement nous fournit des données statistiques, par les conseillers commerciaux des diverses ambassades, légations et ainsi de suite. Je crois que nous, c'est-à-dire l'association des fabricants de papier-journal, possédons la documentation statistique la plus complète et la plus précise du monde.

Je suis certain que M. Ambridge parle de ses propres produits.

La plupart de ces données nous viennent de nos conseillers commerciaux dans ces endroits. Ils nous aident en ce sens.

M. Payne a repris:

Avez-vous quelque moyen à suggérer par lequel nous pourrions aider d'une façon pratique?

J'aime voir cet exemple d'un député conservateur cherchant des moyens d'améliorer le service de son gouvernement. A la question précitée, M. Ambridge a rétorqué:

Je suis bien d'avis que le gouvernement devrait se demander bien sérieusement comment nous arriverons à financer les exportations, parce que cette affaire de payer rubis sur l'ongle n'a aucun sens; c'est une méthode démodée. Nous ne pouvons arriver. Nous disons: versez l'argent, mettez les dollars américains sur la table, ensuite nous expédierons. Cela n'a pas de sens. Il devrait exister une agence du gouvernement ou, — je le dis à regret, — un comité. Vous savez ce qu'on dit à propos des comités. On répète que le chameau est un animal qui a l'air d'avoir été assemblé par un comité.

Cela nous a éloigné un peu du sujet; cependant nous sommes revenus à la question et M. Ambridge a continué:

La première chose à faire, je pense, est de changer d'attitude. J'ignore qui est responsable de cette situation. Cependant, pendant de nombreuses années, le gouvernement du Canada a eu pour idée générale qu'il ne fallait pas se mêler d'accorder du crédit. Nous ne nous laisserons pas entraîner dans le commerce d'échange. Nous ne ferons rien d'autre que de prendre l'argent qu'ils auront

pour les produits qu'ils ont à vendre. Je pense que cette attitude aurait pu être bonne au cours de la première décennie qui a suivi la guerre. Depuis lors, elle ne vaut plus. Nous devons faire face à une puissante concurrence partout dans le monde et nous ne pouvons pas régler ce problème d'une façon aussi primitive que celle-là. Elle est primitive.

Le fait d'aller simplement au marché et de vendre et d'obtenir des dollars américains à New-York est une façon primitive comparée à celle de nos concurrents.

C'est passablement violent, et venant d'un entrepreneur libre comme M. Ambridge, c'est très fort lorsqu'il veut que le gouvernement se lance dans ce domaine particulier. Une des choses que je remarque, c'est que lorsque quelqu'un cite un éditorial du *Globe and Mail* dans cette Chambre, on a tendance à dire "Ce bon ami du gouvernement". Un des points que je suis presque disposé à établir, à la suite de la politique éditoriale du *Globe and Mail* des récents mois, c'est qu'il n'est plus le bon ami du présent gouvernement. Cet éditorial, je pense, en indique la raison. C'est un article du *Globe and Mail* du 21 mai où il est question de ce que M. Ambridge a dit. Je cite:

Le président de l'*Abitibi Power and Paper Company*, M. D. W. Ambridge, est le dernier directeur de compagnie à se plaindre de ce dangereux aveuglement.

L'article cite ensuite un court extrait d'un passage que j'ai déjà cité. L'éditorial du *Globe and Mail* poursuit en ces termes:

Le gouvernement ne possède actuellement aucun moyen d'accorder des crédits à des clients étrangers. Il se contente d'assurer les ventes des exportateurs canadiens en sorte que si l'acheteur ne peut payer nos exportateurs puissent toucher 85 p. 100 de la valeur de la commande. Ce service est assuré par la Corporation d'assurance des crédits à l'exportation, société de la Couronne qui ces cinq dernières années a réalisé un bénéfice de \$136,000.

Il n'y a rien chez nous qui ressemble même de loin à la banque d'exportation et d'importation des États-Unis, organisme de l'État qui depuis vingt-cinq ans prête aux acheteurs étrangers afin de leur permettre d'acheter des marchandises et des services américains.

L'éditorial signale ensuite que le gouvernement fédéral au cours des belles années d'administration libérale ne se désintéressait pas toujours autant de ce problème; que de 1945 à 1948, il a avancé des crédits au montant de 750 millions de dollars. L'éditorial ajoute que ce programme est une mesure courageuse. L'auteur se plaint ensuite de ce que le gouvernement n'a réellement pas fait grand chose à ce sujet et qu'il ne fait pas mine de pénétrer dans ce domaine extrêmement important. Voici un extrait du dernier alinéa:

Le point important consiste à établir des facilités de crédit dès maintenant, avant qu'il soit trop tard. Elles ne seront d'aucune utilité lorsque nous aurons perdu définitivement nos clients.